



Confédération Nationale du Logement  
Fédération C.N.L. du Val-de-Marne

*Communiqué de presse 2019-20 (29 novembre 2019)*

## **92,93% ! Les locataires de la Lutèce disent non à la démolition de leurs logements !**

**La votation locative que la Confédération Nationale du Logement a organisée sur le quartier de la Lutèce à Valenton, le samedi 23 novembre dernier, a été un grand succès de démocratie citoyenne au grand dam du bailleur qui méprise la concertation. 92,93% des votants ont voté contre la démolition de leurs logements.**

Le quartier Lutèce à Valenton est la proie de spéculation sociale et de restructuration au profit du privé. Seqens (anciennement France Habitation) entend détruire une partie du parc social et réhabiliter une autre partie sans aucune concertation avec les locataires... Ces derniers ont voulu se faire entendre. La CNL et les bénévoles de son amicale ont organisé le samedi 23 novembre, de 8H à 19H, une grande votation auprès des locataires sur le devenir de ce quartier, sous contrôle d'huissier.

Avec près de 48 % de votants, les locataires ont décidé, à une écrasante majorité de 92,93%, de s'opposer à la destruction de leurs logements, contre le projet du bailleur qui a tenté, par voie d'arrachage des affiches, d'intimider ces derniers pour ne pas voter !

Seqens est dans le déni de démocratie... On ne peut pas accepter qu'un bailleur laisse pourrir un patrimoine pour ensuite le détruire à sa guise. Les locataires méritent respect et attention et ont décidé de le revendiquer haut et fort.

**La CNL du Val-de-Marne remercie les locataires pour leur vote de confiance.**

C'est une victoire des combats du quotidien que mène inlassablement la CNL sur le terrain, avec et pour les locataires, contre les attaques qu'ils subissent dans leur vie de locataires et de consommateurs, contre les atteintes à leur pouvoir d'achat.

C'est aussi et, surtout, une victoire de la démocratie de proximité où la voix des locataires, souvent des personnes qui n'ont jamais voté de leur vie et qui ne peuvent pas, est prise en considération. Les locataires disent non à la destruction de leur quartier au profit du privé et d'une spéculation sociale qui ne dit pas son nom.

Ensemble, avec la mairie de Valenton et l'ensemble des locataires, la CNL va engager une concertation avec le bailleur pour un nouveau projet...